

Regard sur les infrastructures



EN RÉGION
Occitanie

AVANT-PROPOS

Investir dans les infrastructures, c'est donner une impulsion économique forte pour sortir de la crise, mais aussi accompagner la transition écologique et l'adaptation au changement climatique.

Face à des fractures sociales et territoriales croissantes, les infrastructures forment les liens indéfectibles sur lesquels il faut pouvoir compter pour assurer la cohésion de nos territoires.

La transition écologique nécessite en effet d'engager les territoires dans le développement des mobilités bas carbone, la préservation de la ressource en eau, l'accélération des mutations dans les secteurs de l'énergie et du numérique ainsi que le renforcement de la résilience face aux aléas climatiques. **Mais il faudra également entretenir et maintenir à niveau un patrimoine colossal** : voiries, ouvrages d'art, canalisations, réseaux électriques irriguent l'ensemble des territoires et doivent garantir un service de qualité et une sécurité optimale à tous les habitants de la région.

Le rôle des collectivités locales dans ces domaines est incontournable, comme en témoignent les données présentées dans ce document pour la région Occitanie.

Nous avons la conviction que l'ensemble des collectivités locales d'Occitanie sauront être au rendez-vous. Pour relever ces défis, faire preuve d'ambition, La Banque Postale comme les entreprises de Travaux Publics le seront aussi, à leurs côtés, au service des territoires et de leurs habitants.

Sources et méthodologie



Données institutionnelles : liste des groupements au 01/01/2020 disponible sur « banatic.interieur.gouv.fr » ; *Les collectivités locales en chiffres 2020*, DGCL.

Carte : liste des communes touristiques et stations classées disponible sur le site « entreprises.gouv.fr » ; fichier des critères DGF de la DGCL pour population, résidences secondaires, communes de montagne, superficie et calcul de la densité.

Infrastructures : FRTIP et CERC (cellule économique régionale de la construction).

Entreprises de TP : FNTP

Données budgétaires des collectivités locales

Elles sont issues des balances comptables par nature et par fonction publiées par la DGFIP.

Pour les dépenses de TP par niveau de collectivités locales, les dépenses ont été déterminées en ciblant des comptes précis dans les différentes nomenclatures comptables.

Pour les dépenses de TP par fonction, les données fonctionnelles ont été utilisées quand elles étaient disponibles (pour les budgets des collectivités de plus de 3 500 habitants en M14, M52, M71 et M57). Pour les budgets avec une nomenclature en M4, le « code activité » établi par la DGFIP a été utilisé et rapproché des fonctions.



COLLECTIVITÉS
LOCALES



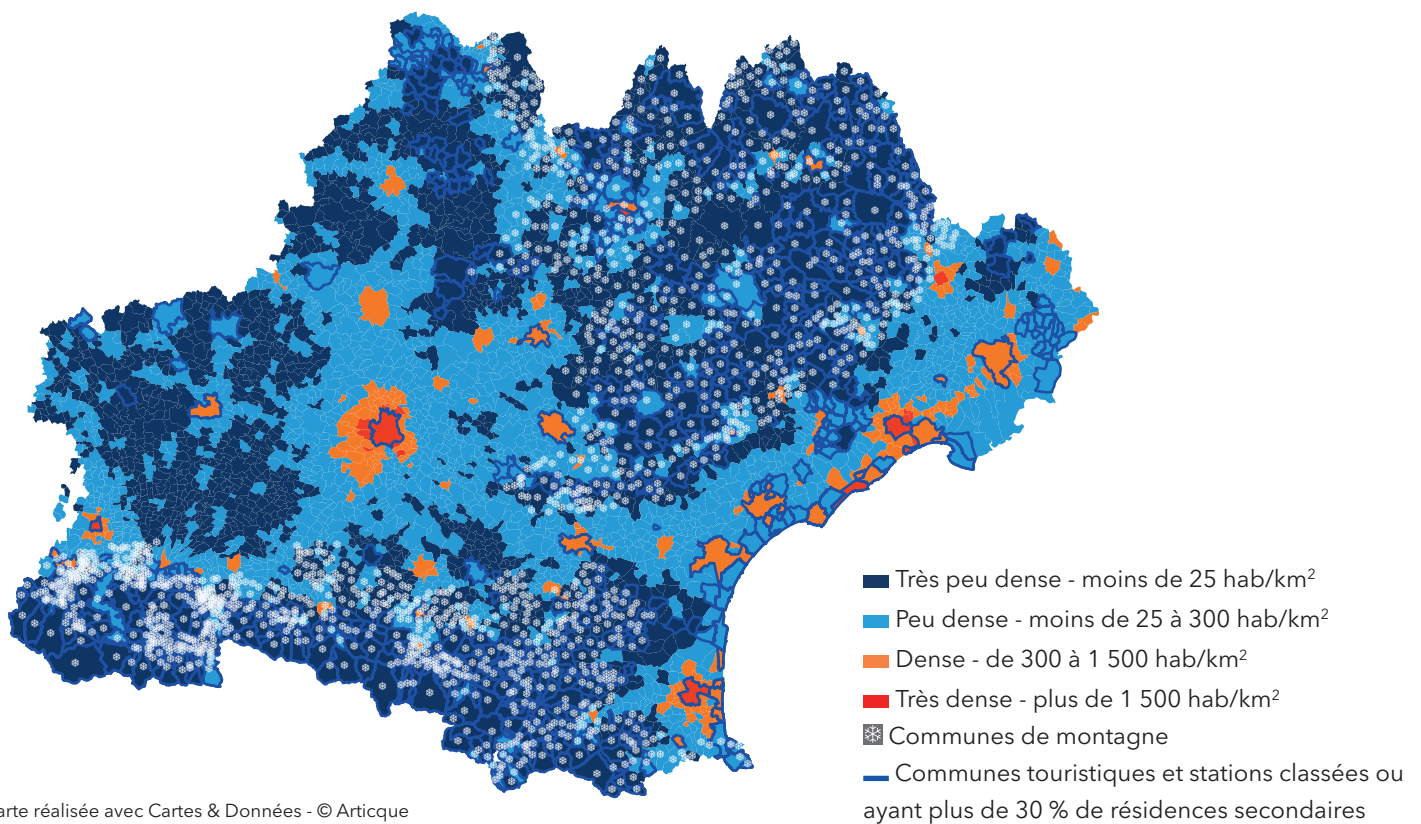
■ La région Occitanie en quelques chiffres

La Région compte **5,8 millions** d'habitants, **8,8 %** de la population française, s'étend sur une superficie de **72 724 km²** et la densité de population s'élève à **80 habitants/km²** (9^e rang en France métropolitaine).

La Région comprend **4 454** communes et **2** Métropoles et **1** communauté urbaine : Toulouse Métropole, Montpellier Méditerranée Métropole et CU Perpignan Méditerranée Métropole.

C'est une Région très diversifiée marquée par des zones touristiques et montagneuses peu denses et des zones urbaines très denses.

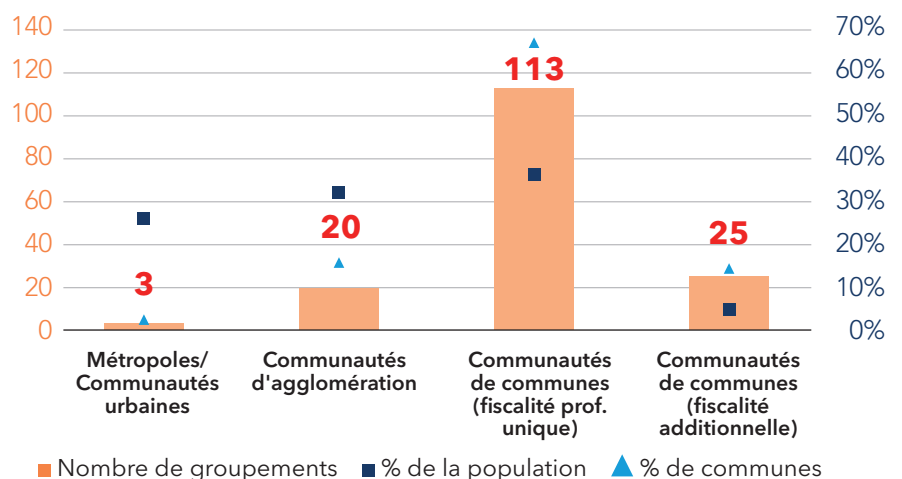
Caractéristiques des communes de la Région



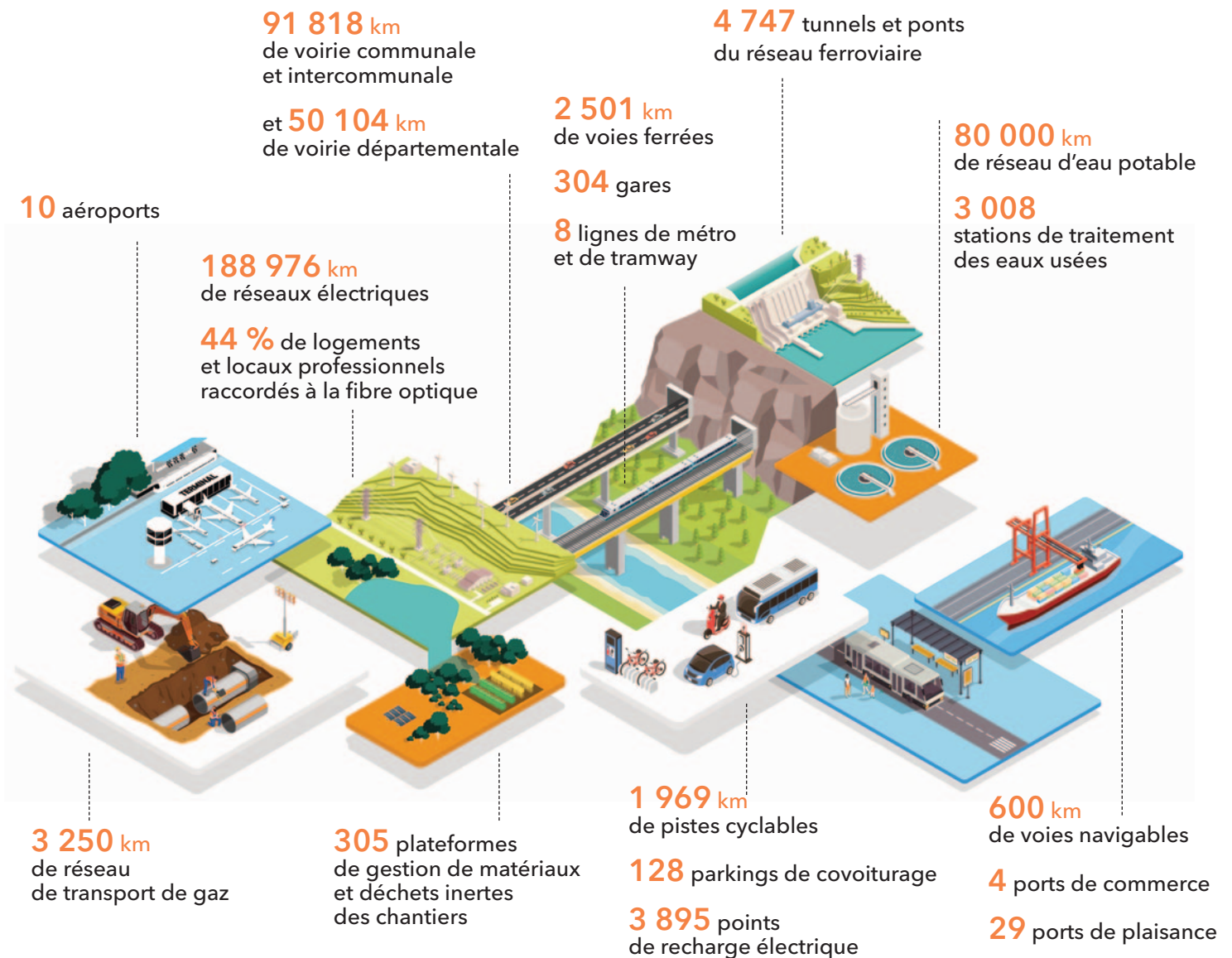
Carte réalisée avec Cartes & Données - © Articque

Décomposition de l'intercommunalité de la Région

Départements	13
EPCI à fiscalité propre	161
Communes	4 454
Syndicats	1 012



■ Les infrastructures de Travaux Publics



■ Les entreprises de Travaux Publics

27 422

effectifs des entreprises de TP en Occitanie

5 775

entreprises et établissements dont **66 %** de moins de **10** salariés

4,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires

9 %

du chiffre d'affaires des entreprises françaises de Travaux Publics (**12 %** hors Île-de-France)

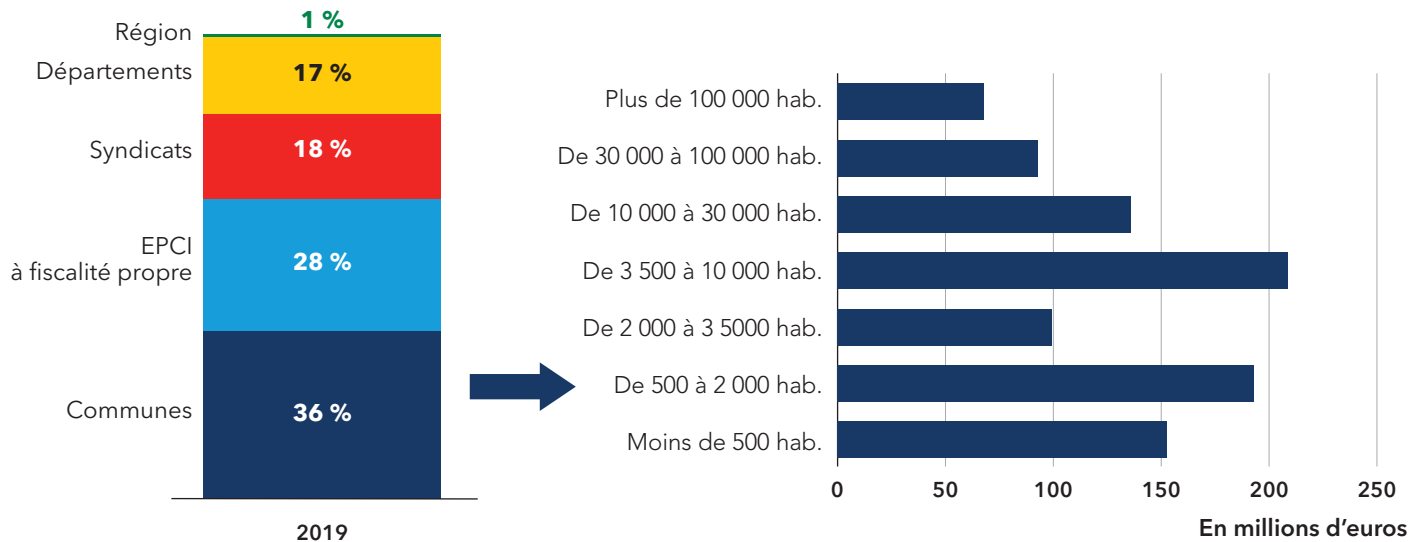
dont **67 %** Neuf / **33 %** Entretien

33 % du chiffre d'affaires réalisés auprès des collectivités locales

Les dépenses de Travaux Publics des collectivités locales

Des dépenses de Travaux Publics qui atteignent **2,6 milliards d'euros** en 2019 (soit **448 euros** par habitant), portées à **83 %** par le bloc communal avec un poids important des communes de 3 500 à 10 000 habitants.

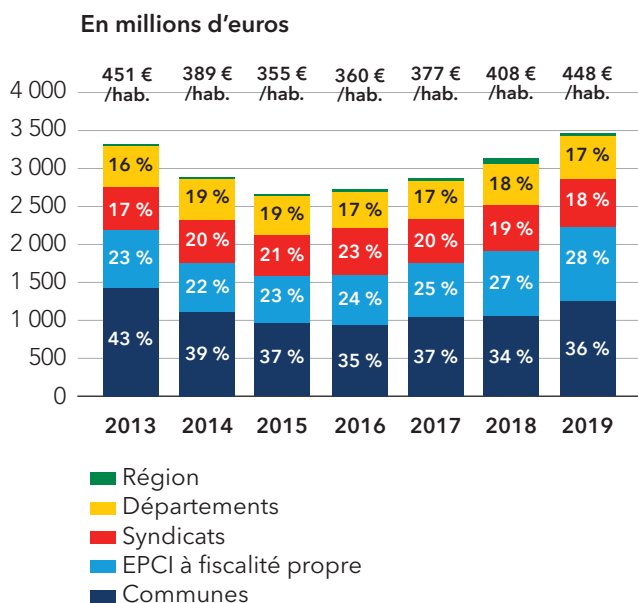
Répartition des dépenses de Travaux Publics par niveau de collectivités locales



Des dépenses qui sont réparties à la hausse en fin de mandat avec un poids accru des groupements.

Les dépenses affectées à la voirie et aux réseaux divers sont supérieures à la moyenne nationale, en raison de l'étendue du territoire régional et de sa géographie.

Évolution des dépenses de Travaux Publics des collectivités locales



À quoi servent les dépenses de Travaux Publics ?

